

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS
Érosion marine
Submersion marine
Incendie de forêts

Commune de Vaux-sur-Mer

Enquête publique du 20 septembre au 22 octobre 2021

Entretien avec M. Patrice Libelli, Maire

Nous, M. Azario, membre de la commission d'enquête ayant pour objet l'approbation du Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN) sur le territoire de la commune de Vaux-sur-Mer, en application de l'article 6 de l'arrêté préfectoral en date du 26 juillet 2021 prescrivant l'enquête publique et conformément aux dispositions de l'article R562-8 du code de l'environnement, avons entendu M. P. Libelli maire de la commune de Vaux-sur-Mer lors d'un entretien lundi 11 octobre 2021.

Monsieur le Maire m'a confirmé que la commune n'avait pas délibéré dans les temps sur le projet mais qu'il fait l'objet d'un examen au conseil municipal du 12 octobre 2021.

Monsieur le Maire avait étudié le dossier et a fait le constat d'une amélioration de la connaissance des risques naturels à travers ce projet de PPRN. Nous avons ensemble évoqué les enjeux sur le territoire communal, à la fois au regard des risques littoraux et du risque de feu de forêt.

Il ne ressort pas d'interrogations quant aux effets du PPRN sur le Plan Local d'Urbanisme, lequel récemment révisé, pose des principes d'aménagement du territoire qui vont dans le même sens que le projet de PPRN. Monsieur le Maire m'a d'ailleurs précisé que la commune dans sa gestion est déjà particulièrement sensibilisée aux risques naturels et m'a communiqué le DICRIM remis aux habitants.

Monsieur le Maire m'a interrogée sur la procédure d'approbation du PPRN. Enfin il est ressorti quelques erreurs dans le dossier soumis à enquête publique (en particulier quant aux projets futurs de la commune), la commission d'enquête en fera état dans son rapport.

Il convient de noter que Madame Colette Pelissier, troisième adjoint au Maire, était présente lors de cet entretien, elle présentera le projet lors du conseil municipal du 12 octobre.

A Vaux-sur-Mer le 11 octobre 2021
Marianne Azario, membre de la commission d'enquête